

AIRES PROTÉGÉES DE LA PROVINCE SUD

55 AIRES PROTÉGÉES

■ dont 29 terrestres
■ 26 marines

Superficie de 11 139 km²

61%
du territoire total
(terrestre et marin)
protégés



502 PLANTES ENDÉMIQUES
rares et menacées
protégées par le code de l'Environnement

1 ZONE CLASSÉE
RAMSAR
depuis 2014
(440 km²)

80%
D'ENDEMISME
pour la
biodiversité terrestre

20 ILOTS SITES DE
NIDIFICATION
MAJEURS
DES OISEAUX
protégés temporairement
(îlots rouges)

235 ESPÈCES
ANIMALES
terrestres endémiques protégées

170 ESPÈCES
MARINES
fréquentant la lagune protégées

3 627 km² BIEN INSCRIT À L'UNESCO
depuis 2008 (hors zone tampon)
soit 125 000 ha des récifs protégés.

6 CATÉGORIES D'AIRES PROTÉGÉES

- 4 réserves naturelles intégrales
- 30 réserves naturelles
- 10 aires de gestion durable des ressources
- 8 parcs provinciaux
- 1 réserve intégrale saisonnière
- 2 réserves naturelles saisonnières

LÉGENDE

- Périmètre RAMSAR
- Parcs provinciaux
- Réserves naturelles intégrales
- Réserves naturelles
- Aires de gestion durable des ressources
- Réserves saisonnières
- Interdiction temporaire de débarquer

Lacs du Grand Sud
inscrits à la convention de
Ramsar sur les zones humides

Parc du Grand Lagon Sud
inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO